

REGLEMENT EPREUVE CYCLOSPORT

UFOLEP VENDEE

Nom de l'épreuve : Course cycloSPORT

Date de l'épreuve : 29 mars 2025

Lieu précis de départ de l'épreuve : Lieu dit la Tuilerie 85420 Bouillé Courdault

Association organisatrice : Amicale Laïque Rives d'Autise Bouillé Courdault

Contact : Gauduchon Michel

Course en circuit :

| Catégorie | H.Départs | Km circuit | Nb.Tours | Distance totale |
|-----------|-----------|------------|----------|-----------------|
| 1ere | 15h | 4,7 | 17 | 79,9 |
| 2eme | 15h | 4,7 | 16 | 75,2 |
| 3eme | 15h02 | 4,7 | 13 | 61,1 |
| 4eme | 15h03 | 4,7 | 11 | 51,7 |
| Feminines | 15h03 | 4,7 | 10 | 47 |
| 15/16 | 15h03 | 4,7 | 10 | 47 |
| 13/14 | 15h03 | 4,7 | 5 | 23,5 |

- **Les cycloSPORTifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée**, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP CycloSPORT avec carton compétiteur en cours de validité OU avoir obtenu un PASS conformément aux règlements UFOLEP
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cycloSPORTifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cycloSPORTif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cycloSPORTif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Tous les autres points de règlements sont mentionnés dans le livret des activités cyclistes UFOLEP Vendée en vigueur.

Inscriptions par internet : <http://www.ufolep-cyclisme.org> selon règlements

Du fait de sa participation à l'épreuve, tout participant s'engage à respecter ces règlements